



APPEL A PROJETS ASSOCIATIFS

**NOUVELLES ACTIVITES
PERISCOLAIRES (N.A.P)**

**Date limite de dépôt des projets
Vendredi 30 juin 2017**

Contacts

Mme CIETTE-FLANDERS Muriel
Mme CONSTANT Catherine
0590 845422

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

Préambule

La Ville du Gosier propose aux parents depuis des années, la garderie (avant et après l'école), assurée par des agents communaux. En effet, la Ville dispose d'environ 100 agents d'animation, titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs), et d'une douzaine de directeurs d'accueils de loisirs titulaires du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Après 3 années de fonctionnement et afin de réaliser l'évaluation du Projet Educatif de Territoire 2014-2017, le dispositif n'évolue pas à la rentrée scolaire 2017.

Cette année sera consacré à cette évaluation et un **renouvellement de l'appel à projet en direction des associations est opéré.**

Objet et éligibilité

Il est proposé aux associations de mener des actions au sein des écoles maternelles, élémentaires et primaires de la Ville, pour des enfants de 03 à 11 ans.
Les actions sont prévues de septembre 2017 à juin 2018.

Une attention particulière sera toutefois accordée aux projets portés par les associations du Gosier.

Critères d'appréciation des demandes et de sélection des activités.

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants :

- ✓ La conformité du dossier de demande
- ✓ L'adéquation de l'animation avec l'objet social de l'association
- ✓ L'adéquation de l'action proposée avec les objectifs de l'appel à projets
- ✓ La remise des pièces administratives et notamment le bilan final pour les actions conventionnées en 2016.
- ✓ Les moyens mis en œuvre pour évaluer l'action

Montant de l'aide financière de la Ville du Gosier.

Le montant de l'aide attribuée se fera sur la base d'un forfait incluant le coût de l'intervenant, le matériel, le transport, l'assurance... :

- ✓ 30 € de l'heure pour les intervenants
- ✓ 70 € pour les intervenants qualifiés (joindre la photocopie des diplômes).

Une convention sera signée entre la Ville et l'association, afin de rappeler les objectifs attendus par chaque partie et les modalités de l'appel à projets.

Le versement de l'aide financière sera effectué de la manière suivante :

- ✓ 50 % à la signature de la convention
- ✓ 30 % à la remise d'un rapport intermédiaire
- ✓ Le solde, 20% à la fourniture d'un bilan d'exécution de l'action (qualitatif et financier).



Pour les associations ayant réalisé des activités pour l'année scolaire 2016-2017, il est impératif d'avoir soldé la convention correspondante.

Si l'association n'est pas en mesure de le faire, elle doit se rapprocher de la Direction de l'Education.

Calendrier de l'appel à projets

- ✓ Lancement et diffusion de l'appel à projets : A partir du 09 juin 2017
- ✓ Date limite de dépôt des dossiers complets en 2 exemplaires : 30 juin 2017
- ✓ Instruction partenariale des projets : semaine du 03 juillet 2017
- ✓ Validation par le Conseil Municipal : juillet 2017
- ✓ Conventonnement avec les associations : Août 2017

Modalités de candidature

Les dossiers de candidature doivent être remis, **avant 17 heures, au service courrier (Mairie du Gosier).**

Ils peuvent être également envoyés, numérisés et par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : courrier@villedugosier.fr.

Chaque dossier devra être accompagné des pièces suivantes :

- ✓ La fiche action **complétée**
- ✓ Le budget de l'action
- ✓ La déclaration sur l'honneur **signée**
- ✓ Bilan intermédiaire de l'action menée sur l'année scolaire 2016 – 2017, pour les associations ayant bénéficié d'un financement en 2016.

- ✓ Récépissé préfectoral d'enregistrement de l'association
- ✓ Statuts datés et signés
- ✓ Rapports d'activités 2016
- ✓ Bilan financier et compte de résultat de l'exercice 2016
- ✓ Liste des membres du Conseil d'Administration avec précision de la date de la dernière élection du Président, le cas échéant accompagné de la déclaration de modification de la Préfecture.
- ✓ Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale.
- ✓ Photocopies des diplômes pour les intervenants qualifiés, disposant d'un agrément délivré par la DAC (Direction des Affaires Culturelles) ou d'une carte professionnelle délivrée par la DJSCS (Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

Pour vous aider, vous trouverez ci - joint :

- Une fiche technique précisant les axes prioritaires de la Ville.

Fiche technique

Piliers Contrat de Ville	Cohésion Sociale		
Thématique	Education		
Constat	<ul style="list-style-type: none"> - Décret du 23 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires obligeant à la mise en place d'activités périscolaires dans les écoles de la Ville. - Volonté municipale d'accompagner la réussite de tous les gosériens d'une part, et d'assurer d'autre part la cohérence éducative entre les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux, en impliquant le maximum d'acteurs, tels que le prévoit la réforme des rythmes scolaires. - Des activités périscolaires à redynamiser en proposant une nouvelle offre éducative 		
Enjeux Problématiques	Pour le territoire	Pour le quartier	Pour l'habitant
	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de l'offre éducative (qualité, maillage territorial). - Meilleure lisibilité des actions éducatives menées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir l'école sur son environnement proche 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants et familles - Diversification et amélioration de l'offre éducative
Chiffres clés	<ul style="list-style-type: none"> - 2820 élèves scolarisés - 6 écoles élémentaires - 4 écoles primaires - 5 écoles maternelles - 1358 élèves inscrits aux Nouvelles activités Périscolaires (mars 2015). 		
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> ↳ 1. Favoriser la réussite scolaire ↳ 2. Encourager la découverte et la pratique d'activités sportives, scientifiques, technologiques, culturelles et artistiques. ↳ 3. Développer la citoyenneté 		
	<u>1. Favoriser la réussite scolaire</u> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les activités d'éveil et de découverte 		

<p>Axes à développer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la diversification des situations d'apprentissage - Favoriser l'accès aux savoirs <p><u>2. Encourager la découverte et la pratique d'activités sportives, scientifiques, technologiques, culturelles et artistiques.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la découverte, l'apprentissage et la pratique des activités sportives - Démocratiser l'accès aux loisirs culturels - Favoriser le développement d'une offre d'activités scientifiques et technologiques sur le territoire - Encourager la mise en place d'ateliers créatifs et artistiques <p><u>3. Développer la citoyenneté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser au développement durable - Favoriser la connaissance de son environnement (quartier, ville, histoire, patrimoine...) - Développer la connaissance Créer des espaces d'échanges et d'expression et l'estime de soi et valoriser les talents et potentiels - Développer les actions d'éducation à la citoyenneté et à la prévention des conduites à risque
<p>Actions</p>	<p>Les actions suivantes seront privilégiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers d'éveil et de découverte - Activités sportives, scientifiques, technologiques, culturelles et artistiques - Activités d'éducation à la citoyenneté.



FICHE ACTION

CANDIDAT

Nom de l'association		
Président		
Coordonnées	Tel : Portable :	Fax :
	Email :	
Référent de l'animation	Nom :	Prénom :
	Tel : Portable :	Fax :
	Email :	

ACTION PROPOSEE

Titre de l'animation	
Type d'animation	
Jours <i>(merci de cocher une réponse)</i>	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi
Durée de l'animation	Tous les ateliers durent 1 heure de 15h15 à 16h15

Public concerné par l'action	<input type="checkbox"/> Maternelle N.B : L'activité devra dans ce cas nécessiter 1 encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans	<input type="checkbox"/> Primaire N.B : L'activité devra dans ce cas nécessiter 1 encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans
Description détaillée de l'animation		
Moyens humains mis à disposition pour mener l'action (bénévoles, salariés, intervenants,...)		

Lieux envisagés de l'action :

	Ecoles	Quartier	Cocher la case correspondante
Ecoles maternelles			
1	Armantine MARCEL	Mare-Gaillard	<input type="checkbox"/>
2	Eugène Alexis	Bourg	<input type="checkbox"/>
3	Turenne THENARD	Grand-Bois	<input type="checkbox"/>
4	Armand LAZARD	Grande-Ravine	<input type="checkbox"/>
5	Maryse PIERRE-JUSTIN	L'Houëzel	<input type="checkbox"/>
Ecoles élémentaires			
6	Germaine LANTIN	Bourg	<input type="checkbox"/>
7	Saturnin JASOR	Bourg	<input type="checkbox"/>
8	Pliane	Pliane	<input type="checkbox"/>
9	Turenne THENARD	Grand-Bois	<input type="checkbox"/>
10	Klébert MOINET	Mare-Gaillard	<input type="checkbox"/>
11	Armand LAZARD	Grande-Ravine	<input type="checkbox"/>
Ecoles primaires			
12	Aristide GILLOT	Cocoyer	<input type="checkbox"/>
13	Georges MARCEL	Mangot	<input type="checkbox"/>
14	Pater HILDEVERT	Port-Blanc	<input type="checkbox"/>
15	Suzanne ROLLON	Poucet	<input type="checkbox"/>



En fonction de la programmation qui sera arrêtée par la Ville, l'association peut être amenée à intervenir dans toutes les écoles de la Ville

OBJECTIFS DU PEDT DANS LESQUELS S'INSCRIT L'ACTION QUE VOUS PROPOSEZ :

(Merci de cocher un seul objectif stratégique et un à deux objectifs éducatifs)

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS EDUCATIFS
<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite scolaire	<input type="checkbox"/> Développer des activités d'éveil et de découverte
	<input type="checkbox"/> Favoriser la diversification des situations d'apprentissage
	<input type="checkbox"/> Favoriser l'accès aux savoirs
<input type="checkbox"/> Encourager la découverte et la pratique d'activités sportives, scientifiques, technologiques, culturelles et artistiques	<input type="checkbox"/> Développer la découverte, l'apprentissage et la pratique des activités sportives
	<input type="checkbox"/> Démocratiser l'accès aux loisirs culturels
	<input type="checkbox"/> Favoriser le développement d'une offre d'activités scientifiques et technologiques sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Encourager la mise en place d'ateliers créatifs et artistiques
<input type="checkbox"/> Développer la citoyenneté	<input type="checkbox"/> Sensibiliser au développement durable
	<input type="checkbox"/> Favoriser la connaissance de son environnement (quartier, ville, histoire, patrimoine...)
	<input type="checkbox"/> Développer la connaissance et l'estime de soi et valoriser les talents et potentiels
	<input type="checkbox"/> Créer des espaces d'échanges et d'expression
	<input type="checkbox"/> Développer les actions d'éducation à la citoyenneté et à la prévention des conduites à risque

Objectif (s) spécifique(s) à l'action proposée:

-
-
-
-

Observations spécifiques

Merci de préciser les besoins sollicités pour mettre en place l'action (ex : type de local souhaité : intérieur/extérieur ; contraintes liées à l'activité)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Evaluation de l'action

Quels sont les résultats attendus de votre action ?

Quantitatif (*que l'on peut mesurer*)

-
-

Qualitatif

-
-

Quels indicateurs seront mis en place pour évaluer l'action ?

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Taux de fréquence/ Taux de participation	<input type="checkbox"/>
Fiche d'évaluation	<input type="checkbox"/>
Fiche de satisfaction	<input type="checkbox"/>
Autres (préciser).....	

BUDGET DE L'ACTION

DEPENSES	COÛT (Forfait horaire appliqué)	RECETTES	COÛT
TOTAL		TOTAL	

Soit un cout de l'action de €

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- demande une subvention de : €

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :.....

Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Fait, le..... à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.